



PROJET D'APPUI A LA REINSERTION DURABLE DES IDPS DANS LE DEPARTEMENT DE KAYA, REGION DU LAC-TCHAD

CONTEXTE ET ANALYSE DU PROJET

La situation humanitaire dans la région de Lac s'est détériorée à partir de juin 2013 en raison des violences de Boko Haram. En 2015, les populations vivant sur les îles du lac Tchad ont rejoint la terre ferme. En 2017, le nombre de déplacés était supérieur à 100 000 personnes. Si certaines personnes déplacées étaient hébergées dans des familles hôtes, d'autres se sont installées de façon spontanée le long de la route nationale ou en brousse. Les communautés hôtes étaient, pour la plupart, dans une situation de vulnérabilité qui s'est exacerbée par l'arrivée des familles déplacées, avec qui elles partagent leurs ressources et moyens de subsistances déjà limités.

Cette situation correspond à l'un des trois principaux types de situations d'urgence décrit dans les directives et procédures relatives à l'aide d'urgence d'ASD.

ASD dans le cadre de son intervention dans la région du lac depuis 2013 a soumis à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) un projet de réintégration des déplacés du site de kousserie 2, relocalisés dans le site de Wal-Wal.

OBJECTIFS DU PROJET

GLOBAL

Réduire la vulnérabilité des ménages en assurant une intervention rapide, cohérente et concertée en abris, en eau et biens non alimentaires, dans une approche intégrée proposant des solutions durables.

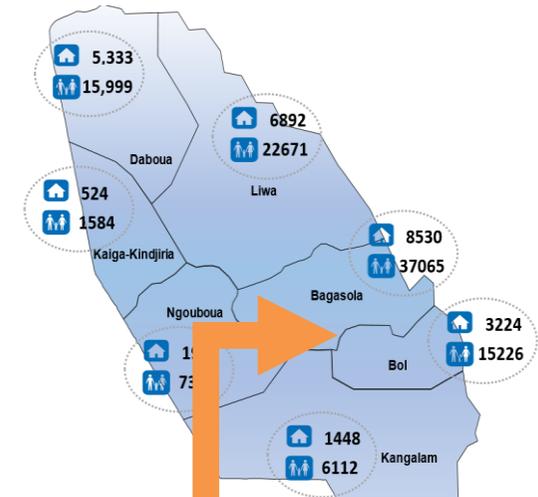
SPECIFIQUES:

Améliorer les conditions d'accès des populations déplacées aux abris, à l'eau potable, à l'assainissement et aux moyens de subsistance.



PARTENARIAT

Mise en œuvre:	ASD
Durée du projet:	Juin a Sept 2017
Financement total:	191 400 USD
Bailleurs:	OIM
Population cible:	IDPs et Retournés
Nombre de bénéficiaires:	857 individus
Zone d'intervention:	Département de Kaya, région du Lac



METHODOLOGIE

Activités	Résultat atteints	leçons apprises/difficultés
<p>Ciblage des 857 personnes pour la relocalisation. Constructions de 180 abris avec des matériels locaux. Distribution de kits NFI aux 857 personnes relocalisées.</p> <p>Renforcement des moyens d'existence et de sécurité alimentaire</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Plaidoyer auprès de l'autorité étatique pour l'obtention de documents fonciers de 10 hectares pour les IDPs relocalisés dans le site de Wal-Wal. 2. Fourniture de deux motoculteurs pour la riziculture. 3. Octroi d'un certificat pour la dotation de 10 hectares de périmètre irrigué. 4. Formation de 100 relais communautaire pour la riziculture 5. Fourniture de 10 000kgs de semences améliorées. 6. Fournitures d'intrants agricoles à 25 groupements féminins. <p>Assistance en eau potable</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Installation d'un forage dans le site de relocation. 2- Installation d'un forage pour la population hôte. 3- Formation de 2 comités de gestion des points d'eau. 	<p>Résultat 1 : Accès à un abri d'urgence à base de matériaux locaux</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un abri pour 1 ménage construit. 2. 180 abris semi-durables réalisés d'une manière participative avec les bénéficiaires. 3. 50 bénéficiaire d'un Cash for Work pendant la construction. Chacun a reçu une somme 35 000 XAF. 4. Les outils qui ont permis la construction des abris ont été remis aux bénéficiaires à la fin du projet <p>Résultat 2 : Accès aux moyens des subsistances</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 180 ménages ont bénéficiés des distributions de kits AME 2. Les personnes relocalisées dans le site de Wal-Wal ont reçu des autorités des documents fonciers pour 10 hectares. 3. Fourniture des deux motoculteurs pour la riziculture 4. Octroi d'un certificat pour la dotation de 10 hectares de périmètre irrigué. 5. 100 relais communautaire ont bénéficié de formations en riziculture intensive. 6. 850 personnes ont bénéficiées de la fourniture des 10 000kg de semences améliorés. 7. Fournitures des intrants agricoles aux 25 groupements féminins. 8. 25 groupements agricoles ont bénéficié de 2 motopompes pour l'irrigation <p>Résultats3 : Accès à l'eau potable</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Installation d'un forage dans le site de relocalisation 2- Installation d'un forage pour la population hôte 3- Formation de 2 comités de gestion des points d'eau, composé de 7 membres (homme et femmes). 	<p>Les problèmes liés aux déplacés et retournés :</p> <p>La présence, sur les zones du projet, de personnes déplacées qui n'attendent que les aides d'urgence et qui ont peu d'intérêts pour les activités de pacification.</p> <p>3/4 des ménages enquêtés dans les camps de déplacement ne veulent plus rester dans les camps ou sites spontanés. Ils souhaitent rentrer dans leurs villages d'origine ou se relocaliser là où les conditions de sécurité et d'accès à la terre sont réunies.</p> <p>Le très mauvais état de certaines routes qui rend difficile la livraison des intrants, des équipements et des matériaux de construction, provoquant ainsi une augmentation des coûts de transport.</p> <p>Vu le nombre de plus en plus croissant des retournés sur les sites de relocalisation, la couverture des besoins en abris, en sécurité alimentaire, en accès aux services sociaux de base et en accès à la terre s'avère très limitée.</p> <p>Beaucoup de gaps sont a signaler dans la zone (Habitat médiocre, infrastructures communautaires - poste de santé, école primaire et secondaire - non réhabilités.</p>

ASD - SIEGE SOCIAL : N'DJAMENA BP : 2301

Téléphone : +235 60 38 56 56

Email : coordinationregional.asd2@gmail.com ;

Cluster Abris/NFI/CCCM

Contact : coord.chad@sheltercluster.org

www.sheltercluster.org/global